

Conseil Municipal De Hanvoile

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en application de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Locales

L'an deux mil vingt-trois, le neuf juin à vingt heures trente, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Laurent DANIEL, maire.

PRÉSENTS : MM. Daniel, Gille, Maron, Hédin, Maugez, Péron, Boucher, Beeuwsaert, Ferdoelle, Mmes Bellu, Parmentier, Mme Bellay (arrivée à 21h00)

ABSENTS : Mme Tribouillet (pouvoir à M. Daniel), Mme Dewulf (pouvoir à Mme Bellu), M. Renard (pouvoir à M. Gille)

Madame Séverine BELLU est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le maire demande s'il y a des observations sur le compte rendu de la séance du 5 Mai 2023. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

Procès-Verbal 4.2023

NOMINATION DE 3 DÉLÉGUÉS TITULAIRES ET 3 DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS AU SEIN DU COLLÈGE ÉLECTORAL QUI SERONT CHARGÉS DE PROCÉDER A L'ÉLECTION DES SÉNATEURS

A l'occasion de l'élection des sénateurs le 24 septembre 2023, les conseils municipaux de l'Oise doivent élire leurs délégués. Monsieur le maire précise que 3 délégués titulaires et 3 suppléants doivent être élus pour Hanvoile.

Le conseil municipal procède au vote.

Sont élus délégués titulaires : M. André MARON, M. Laurent DANIEL, M. Christophe BEEUWSAERT à 14 suffrages obtenus.

Sont élus délégués suppléants : Mme Yvonne PARMENTIER, Mme Séverine BELLU, M. Benoît GILLE à 14 suffrages obtenus.

TICKETS PISCINE ÉTÉ 2023

Monsieur le maire rappelle que l'année précédente la commune avait décidé d'offrir 6 tickets aux enfants âgés de 4 à 20 ans. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de renouveler l'offre pour l'été 2023. Les tickets seront disponibles en mairie.

REVALORISATION DE LA SURTAXE ASSAINISSEMENT

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal que, par délibération du 11 Juin 2021, le montant de la surtaxe assainissement avait été fixé à 1,80 € HT/m² consommé. Le conseil municipal décide de ne pas revaloriser cette dernière pour l'année 2023.

RAPPORT ANNUEL 2022 SUR LE SERVICE DÉCHETS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PICARDIE VERTE

Monsieur le maire présente au conseil municipal le rapport annuel 2022 sur le service déchets de la Communauté de Communes de la Picardie Verte. Le conseil municipal prend acte dudit rapport.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le maire fait part d'une proposition de spectacle avec bal guinguette qui pourrait avoir lieu le samedi 2 septembre dans le Parc Municipal Thierry Maugez. Le conseil municipal donne son accord et autorise monsieur le maire à signer le devis.

Madame Bellu informe le conseil municipal qu'une activité « carte postale » sera proposée à la bibliothèque le 28 juin prochain.

Madame Bellay signale des stationnements dangereux lors de la sortie des écoles. Monsieur le Maire informe que des sanctions seront mises en place prochainement.

Monsieur MARON informe le conseil municipal que la brocante aura lieu le dimanche 10 septembre à condition d'avoir de l'aide pour la restauration.

Ne restant plus rien à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la session close à 23h18.



Le Maire,
Laurent DANIEL